

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ECHANDELYS**

Séance du 14 Avril 2013

L'an deux mil treize et le quatorze du mois d'avril à onze heures, le Conseil municipal régulièrement convoqué en séance ordinaire le huit avril s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame DUTOUR Michelle, Maire.

Présents : DUTOUR M., COUDEYRAS J.P., CHEVARIN N., SIMONDET J.C., RECOQUE P., RENAUDIAS G., PERISSEL B., COUDERT Y., ROUX M.

Absents : BOYENVAL M., DUTOUR A.

Madame Nicole CHEVARIN a été désignée comme secrétaire

Objet : ajout travaux voirie 2013

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il a été constaté une forte dégradation de la voie communale desservant le village de la Cibeaudie sur une longueur d'environ 150 mètres. Le laisser dans l'état actuel finirait d'en accentuer le mauvais état et il serait déraisonnable d'attendre le prochain programme de voirie pour en entreprendre la rénovation. Elle a contacté l'entreprise EUROVIA qui a été retenue pour effectuer le programme de voirie 2013. Le devis fourni s'élève à la somme de 7 500 €H.T., 8 970 €T.T.C. Après renseignements pris auprès des services du Conseil général ces travaux supplémentaires pourront être rattachés au programme FIC 2013 et bénéficierons ainsi d'une subvention de 39 %. Le budget primitif ayant été voté le 30 mars, il convient de prendre une décision modificative pour assurer le règlement qui, vu le montant, s'effectuera sur facture.

Ouïe cet exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'effectuer les travaux envisagés sur la Voie Communale de la Cibeaudie
- d'accepter le devis présenté par l'Entreprise EUROVIA

- de procéder à la Décision Modificative suivante :

* article 2315-152 : 8 970 €

* article 1323-152 : 2 925 €

* compte 023 : + 6 045 €

* compte 021 : + 6 045 €

* compte 61522 : - 3 000 €

* compte 61523 : - 3 045 €

**Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus,
Au registre sont les signatures,**

**Pour copie conforme,
Le Maire,
Michelle DUTOUR**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ECHANDELYS**

Séance du 14 Avril 2013

L'an deux mil treize et le quatorze du mois d'avril à onze heures, le Conseil municipal régulièrement convoqué en séance ordinaire le huit avril s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame DUTOUR Michelle, Maire.

Présents : DUTOUR M., COUDEYRAS J.P., CHEVARIN N., SIMONDET J.C., RECOQUE P., RENAUDIAS G., PERISSEL B, COUDERT Y., ROUX M.

Absents : BOYENVAL M., DUTOUR A.

Madame Nicole CHEVARIN a été désignée comme secrétaire

Objet : admission en non valeur

A la demande de Monsieur le Trésorier d'Ambert et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'admettre en non valeur un impayé d'un montant de 63,30€ correspondant à une redevance d'assainissement de l'année 2010. Pour ce faire, un mandat au compte 6541 sera émis.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus,
Au registre sont les signatures,**

**Pour copie conforme,
Le Maire,
Michelle DUTOUR**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ECHANDELYS**

Séance du 14 Avril 2013

L'an deux mil treize et le quatorze du mois d'avril à onze heures, le Conseil municipal régulièrement convoqué en séance ordinaire le huit avril s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame DUTOUR Michelle, Maire.

Présents : DUTOUR M., COUDEYRAS J.P., CHEVARIN N., SIMONDET J.C, RECOQUE P., RENAUDIAS G., PERISSEL B, COUDERT Y., ROUX M.

Absents : BOYENVAL M., DUTOUR A.

Madame Nicole CHEVARIN a été désignée comme secrétaire

Objet : suppression et création de poste

Madame le Maire informe le Conseil municipal qu'il serait nécessaire de :

- supprimer le poste d'adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe non titulaire d'un horaire hebdomadaire de travail de 19 heures à compter du 30 avril 2013.
- Créer simultanément le poste d'adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe attaché au secrétariat pour une durée hebdomadaire de travail de 19 heures à compter du 1^{er} mai 2013.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- de supprimer le poste d'adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe non titulaire à compter du 30 avril 2013 et de créer le poste d'adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe attaché au secrétariat à compter du 1^{er} mai 2013 pour une durée hebdomadaire de travail de 19h.
- d'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires au recrutement d'un agent qui sera placé stagiaire à partir de cette date et ce pour une durée d'un an

**Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus,
Au registre sont les signatures,**

**Pour copie conforme,
Le Maire,
Michelle DUTOUR**